

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 30 (1938)
Heft: 10

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

estimation est franchement mauvaise a passé de 7 pour cent en juin 1937 à 25 pour cent. Le nombre des entreprises où les pronostics sont incertains s'est encore accru.

Estimation de l'évolution probable du degré d'occupation dans les diverses industries au cours du quatrième trimestre 1937

(En pour-cent des ouvriers occupés dans chaque industrie)

	bonne	Possibilité d'emploi			incertaine
		satisfaisante	mauvaise		
Industrie du coton	—	8,3	67,8	23,9	
Soie et soie artificielle	0,2	11,9	56,8	31,1	
Industrie de la laine	—	0,8	66,0	33,2	
Industrie du lin	—	2,4	74,6	23,0	
Broderie	21,8	17,8	4,5	55,9	
Autres industries textiles	—	5,5	46,4	48,1	
Habillement	5,0	19,3	23,8	51,9	
Alimentation	3,0	30,9	8,1	58,0	
Industrie chimique	6,9	14,5	10,4	68,2	
Papier, cuir et caoutchouc	2,5	24,5	42,4	30,6	
Arts graphiques	16,8	29,1	6,2	47,9	
Travail du bois	5,3	29,8	18,1	46,8	
Industrie des machines et métaux	18,5	23,9	8,3	49,3	
Horlogerie, bijouterie	3,5	20,7	13,0	62,8	
Ind. extractives (terre et pierres)	2,2	31,9	26,0	39,9	
Industrie du bâtiment	2,3	44,1	25,4	28,2	

Les perspectives sont essentiellement mauvaises dans toutes les branches du textile à l'exception de la broderie où il semble que le degré d'occupation ait des chances de s'améliorer. Les pronostics sont relativement favorables et même satisfaisants dans l'industrie des machines et métaux et dans les arts graphiques. L'évolution du degré d'occupation semble être envisagée avec assez d'optimisme dans les diverses branches de l'industrie du bâtiment. Toutefois l'incertitude règne dans l'industrie chimique, l'horlogerie, l'alimentation et l'habillement.

La situation industrielle marque donc un dualisme. Elle est défavorable pour les exportations horlogères et textiles (à l'exception de la broderie; par contre, l'industrie des machines a encore suffisamment de commandes pour le moment. La situation de l'industrie travaillant pour l'intérieur marque également un certain dualisme. Alors que quelques branches révèlent une certaine amélioration (bois et bâtiment) d'autres (papier, cuir) marquent une régression.

Education ouvrière.

Les cercles d'études syndicales.

Au début de novembre, les syndicats romands vont lancer leurs cercles d'études syndicales. A cet effet, la Division romande de l'Union syndicale suisse vient de publier un guide de 60 pages ayant comme annexes notamment deux plans d'études. Nous extrayons de cette brochure les lignes que voici:

Nous avons conçu un projet applicable partout, indépendamment même des secrétaires, indépendamment des circonstances et considérations pécuniaires, collectives ou individuelles. Nous suggérons une méthode telle qu'aucune excuse ne peut être avancée, nulle part, contre l'institution d'un

cercle syndicaliste dans n'importe quelle localité comptant au moins dix militants. Il est faux de vouloir comparer nos cercles d'études aux Collèges du travail de la C. G. T. Nos cercles se rapprocheront sensiblement de la formule qu'ont adoptée les coopérateurs ainsi que nos collègues scandinaves et anglo-saxons. Les cercles d'études syndicalistes ne doivent s'occuper que de la formation syndicale et sociale. Tout autre enseignement doit se faire sous les auspices des centres. Un cercle d'études syndicalistes doit étudier les problèmes qui intéressent les membres de toutes les fédérations. Il faut que n'importe quel syndiqué, un maçon, un instituteur, un médecin, aussi bien qu'un chauffeur, qu'un horloger, qu'un boulanger ou qu'un fonctionnaire trouvent tous de l'intérêt au programme proposé; ce qui intéresse les uns, doit aussi intéresser tous les autres. Il faut étudier dans les cercles des questions dont l'attrait est à peu près égal pour tous les participants. Le travail assigné aux cercles d'études syndicalistes est conçu de telle façon que le travailleur intellectuel ait autant à y apprendre que le travailleur manuel; c'est pourquoi nous avons choisi des sujets trop peu connus à la fois de l'un et de l'autre: le mouvement syndical.

Deux programmes sont en présence: le premier se borne à la lecture et à l'étude du livre du cinquantenaire de l'Union syndicale suisse; le second implique un travail et des moyens intellectuels plus poussés. Il s'agit en effet d'étudier en treize leçons toute l'histoire du syndicalisme anglo-saxon, français, suisse et les grands problèmes syndicaux. Quelle méthode faut-il choisir? C'est bien la question la plus délicate. Aux hésitants nous conseillons de faire une soirée de lecture à titre d'essai. Nous en donnons des explications plus loin. Si la lecture, malgré la rotation, se révèle fastidieuse, l'on pourra charger un participant de lire chez lui la leçon à venir et d'en donner un résumé à la séance suivante. Il semble bien que ce soit là la solution la plus heureuse pour beaucoup de cercles. Nous l'appellerons la solution intermédiaire ou système *b*. Mais si vraiment les militants qui se chargent des résumés se montrent capables et se déclarent d'accord de faire de petits exposés plus difficiles et demandant surtout une préparation plus longue, alors on peut passer, même après trois ou quatre leçons du système *a*, puis *b* (l'Union syndicale suisse) au système *c* (le plan d'études intégral).

La solution a. — C'est la plus simple. Les participants lisent tour à tour une portion du texte prévu à l'annexe I. Avant que le lecteur transmette le livre à son collègue voisin, l'animateur responsable du cercle fait éventuellement quelques remarques sur le passage qui vient d'être lu; il s'enquiert de l'opinion des participants et en sollicite des observations, puis la lecture est reprise pour quelques minutes par le collègue suivant; le livre passe ainsi de main en main et fait le tour de la table une ou deux fois au cours de la soirée. Ce système a l'avantage de ne demander aucune préparation à domicile. Nous avons donc porté notre choix sur le livre « l'Union syndicale suisse », car il faut que tous les syndiqués connaissent tout d'abord à fond leur propre mouvement. Ces connaissances structurelles et fondamentales doivent avoir le pas sur toutes les autres. D'ailleurs, l'étude de l'histoire appelle sans cesse des commentaires et des réflexions sur les problèmes actuels.

La solution b. — Il s'agit, comme nous l'avons dit, d'un système intermédiaire; le programme est le même que celui du système *a* mais on lui applique la méthode du système *c*, c'est-à-dire l'exposé. Voici pourquoi: la simple lecture risque d'être fastidieuse, avons-nous dit, dans certains groupes où la majorité des participants ne sont pas habitués à lire à haute voix d'une manière vivante. Alors, on peut remplacer la lecture de la leçon par un

résumé oral des chapitres indiqués. L'animateur responsable chargera donc un participant de lire, chez lui, les chapitres d'une leçon déterminée (annexe I); le collègue qui se charge de ce petit travail, pour une soirée, n'a pas besoin de préparer un exposé. Il ne fait que raconter, de son mieux, aux assistants ce qu'il a lu. Bien qu'elle soit extrêmement simple, cette méthode de l'exposé, du résumé, permet à chacun d'apprendre à s'exprimer et à vaincre sa timidité. Pour la leçon suivante, l'animateur charge un autre collègue de lire quelques pages à la maison. C'est là toute la besogne qu'implique le système *b*. Ce système a le grand mérite d'être une sorte de passe-partout; si, au dernier moment, par exemple, le camarade chargé du résumé oral brille par son absence, personne n'est pris au dépourvu, car l'on peut, pour cette soirée, recourir au système *a* (la lecture), puisque le cercle dispose, par le volume du jubilé, des chapitres qui eussent fait l'objet de l'exposé.

Les systèmes *a* et *b* ont des avantages très appréciables: Ils demandent la participation active de chacun, permettant ainsi à tous les assistants de sortir de soi-même. Pas de monotonie d'une seule et même voix; pas de distraction. Ils n'exigent aucune aptitude spéciale et aucune préparation ardue. Ils assurent l'unité intellectuelle de tous les groupes. Le livre est lui-même un plan; il joue le rôle discret d'un professeur dont on ne se gêne pas. Ils ne coûtent rien ou presque rien. Leurs résultats sont immédiats et effectifs pour chaque participant. Ils ne créent aucune charge de travail nouvelle, ni pour les cartels, ni pour les fédérations. Ces cercles marchent d'eux-mêmes immédiatement. Ils n'ont besoin d'aucune tutelle, d'aucun conférencier.

La solution c. — Il s'agit enfin des cercles d'études proprement dits. Le plan (annexe II) comprend treize leçons, mais une leçon peut faire l'objet de deux ou plusieurs soirées.

Ce plan a été conçu logiquement et chronologiquement: c'est en Angleterre que prirent naissance les premières organisations ouvrières (leçon n° 1); ces trade-unions, type du syndicat anglo-saxon, furent imités par les Américains (leçon n° 2). Passons au continent: depuis le moyen âge, c'est la France qui a donné le ton en matière de vie sociale; voilà pourquoi nous nous servons de son histoire pour mieux comprendre celle des autres Etats européens. Le syndicalisme français (leçon n° 3) serait incompréhensible si l'on ne remontait pas à ses sources les plus lointaines; nous allons donc étudier le régime corporatif puis les événements révolutionnaires pour aboutir au syndicalisme suisse. Après l'étude des organisations dissidentes (leçon n° 5) et des associations patronales (leçons n° 6), les militants seront en mesure de bien comprendre et de bien traiter les sujets qui feront l'objet des leçons 7 à 13.

Dans ce plan, les leçons 5, 6 8, 9, 11 et 13 sont conçues autrement que les autres; elles sont, en effet, présentées déjà sous la forme de résumés. En voici les deux raisons: d'une part, la bibliographie indiquée est malheureusement insuffisante et, d'autre part, ces sujets comportant des points assez délicats, les cercles voudront bien faire appel, pour les exposés en question, à des militants spécialement expérimentés en ces diverses matières.

C'est un peu à contre-cœur que nous avons prévu des conférenciers pour les leçons 5, 6, 7, 8, 9, 11 et 13 (voir annexe III). Le système des conférences ou des causeries n'est pas très compatible avec le principe du cercle. Aussi insistons-nous pour que les animateurs des cercles respectent au moins pour les autres leçons le principe de la coopération de tous les participants et du travail spontané et conservent ainsi au cercle son caractère autonome et autochtone.